

Questions orales

[Français]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE M. JACQUES DIOUF, VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU SÉNÉGAL

M. le vice-président: Je veux signaler à la Chambre la présence à la tribune d'un visiteur très distingué, M. Jacques Diouf, vice-président de l'Assemblée nationale du Sénégal.

* * *

[Traduction]

L'EMPLOI

LA FORMATION DES TRAVAILLEURS POUR FAIRE FACE AUX CHANGEMENTS TECHNOLOGIQUES

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Dans l'ensemble, les mesures contenues dans le discours du trône visent à remédier aux problèmes que le gouvernement a créés mais ne relèvent aucunement les défis auxquels nous sommes confrontés à l'ère de la technologie. Pour suivre le courant technologique des pays industrialisés, il faudra au Canada recycler jusqu'à quatre millions de gens. Quelle stratégie prévoit-on au gouvernement, dans l'industrie, chez les travailleurs et dans les provinces pour coordonner ces efforts qu'il faudra faire pour moderniser nos ressources humaines? Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas abordé cette question dans le discours du trône?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, cette stratégie est bel et bien en place. Nous en avons discuté devant le comité parlementaire. Elle prévoit la participation des travailleurs, du secteur privé et du gouvernement et a d'ailleurs permis l'établissement de l'institut de recherche sur la main-d'œuvre par le Conseil d'entreprises pour les questions d'intérêt national, le CTC. On a pu ainsi élaborer des systèmes de projection du travail aidant à déterminer quels types de formation et de compétences seront nécessaires dans l'avenir. Cette collaboration que réclame le député existe déjà. Nous nous attardons actuellement à conjuguer davantage nos efforts pour améliorer nos programmes de formation.

Le député n'est certainement pas sans savoir, étant donné les questions soulevées à la Chambre et en comité, que nous mettons davantage l'accent soit sur la formation en établissement ou dans l'industrie soit sur la caisse d'accroissement des compétences professionnelles, selon l'appui du secteur privé. Cette stratégie est donc en place. Peut-être pourrait-elle être améliorée ou révisée, mais il demeure qu'elle existe.

LES EMPLOIS QUE LES FEMMES RISQUENT DE PERDRE

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, je dirai, en guise de question supplémentaire au

ministre, qu'on lui a déjà remis bien des études et des rapports. Ce qu'il nous faut, ce n'est pas de nouvelles études, mais des mesures concrètes. Or tandis qu'il continue à négliger le problème, un million de Canadiennes risquent de voir disparaître graduellement leur emploi à cause des changements technologiques. Pourquoi le gouvernement persiste-t-il à négliger le problème? Pourquoi ne tient-il pas compte du fait qu'un million de femmes de plus pourraient se trouver sans emploi au cours des années à venir? Pourquoi n'agit-il pas au lieu de se contenter de faire effectuer des études?

● (1450)

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, l'honorable représentante a entendu annoncer hier des mesures totalisant 400 millions de dollars. Elle devrait s'entendre avec son chef. Hier, avant même d'avoir eu le temps de lire le discours du trône, le chef de l'opposition condamnait déjà les ingérences que, selon lui, ces mesures entraîneront. Voilà maintenant que l'honorable représentante fait le reproche inverse. Nous avons présenté un programme d'action hier. Elle devrait tâcher de le comprendre.

* * *

LES ORGANISMES BÉNÉVOLES

LA POLITIQUE FISCALE DU GOUVERNEMENT

M. Walter McLean (Waterloo): Ma question s'adresse au secrétaire d'État. Étant donné que le ministre s'est fait le défenseur du secteur bénévole, il a sans aucun doute remarqué qu'à au moins sept reprises on a fait allusion à ce secteur hier dans le discours du trône. Il est question notamment que le gouvernement augmente les subventions accordées aux organismes bénévoles qui s'intéressent à la sécurité, au contrôle des armements et au désarmement en général. Le ministre n'ignore sans doute pas que ces groupes et d'autres groupes de pression ont été victimes de harcèlement. A titre d'exemple, je lui rappelle la question que j'ai posée au ministre du Revenu national concernant la division de la Colombie-Britannique de l'Association canadienne pour la santé mentale, le 2 novembre dernier. Compte tenu des mesures proposées dans le discours du trône, le gouvernement a-t-il assoupli les critères régissant les activités bénévoles ou s'apprête-t-il à changer d'attitude en finançant davantage ces groupes simplement parce que cela cadre avec ses objectifs actuels?

[Français]

L'hon. Serge Joyal (secrétaire d'État): Monsieur le Président, je suis heureux de constater que l'honorable député ait noté qu'à plus de sept reprises dans le discours du trône, on fait référence, en particulier, aux secteurs volontaire et bénévole au Canada.